



**Journal des Débats**  
**Le jeudi 10 avril 1980**  
**Vol. 21 — No 104**

**Motion condamnant le génocide arménien  
et invitant les Québécois à commémorer  
cet événement le 24 avril**

**M. Jacques Couture**

**M. Couture:** M. le Président, pour donner suite à la pétition présentée par plus de 10 000 citoyens à l'occasion du 65e anniversaire du génocide arménien, je propose la motion suivante: "Que cette Assemblée saisisse l'occasion du 65e anniversaire du génocide arménien perpétré en Turquie, le 24 avril 1915, pour condamner un acte aussi barbare contre ce malheureux peuple, contrairement aux principes les plus fondamentaux des droits humains collectifs et individuels, et que cette Assemblée invite les Québécois à commémorer le 24 avril de chaque année comme jour anniversaire de cet événement en solidarité avec toute la communauté arménienne."

**Le Vice-Président:** Est-ce qu'il y a consentement? Il y a consentement, M. le ministre de l'Immigration.

**M. Couture:** Brièvement, M. le Président, le préambule de la pétition que nous avons entendu en début de séance a dit l'essentiel sur l'objet de cette motion. Je veux simplement souligner ceci: Le silence prudent et criminel des nations devant l'extermination des Arméniens entre 1915 et 1918 est une honte pour les pays dits civilisés de ce siècle. C'est ce genre de silence qui a sans doute contribué à favoriser d'autres opérations du même ordre dont la plus récente, celle du Cambodge, nous a été tristement révélée. Comme l'a rappelé la pétition, à cause de l'impunité de ce génocide et de l'apathie de la communauté internationale, ce premier génocide des temps modernes a permis que d'autres pays agissent de la même façon par rapport à d'autres populations. M. le Président, souhaitons que notre collectivité reste sensibilisée à ces drames humains et continue de manifester à l'occasion sa solidarité, d'apporter sa contribution pour les prévenir, les dénoncer et surtout pour aider à en soulager les victimes. (15 h 30)

**Le Vice-Président:** M. le député de Mont-Royal.

**M. John Ciaccia**

**M. Ciaccia:** M. le Président, c'est avec une profonde et fraternelle sympathie envers le peuple arménien et ses fils et filles du Québec que le Parti libéral appuiera la motion présentée par le ministre de l'Immigration pour commémorer le massacre de la nation arménienne. Dans le contexte historique du Québec, le parti le fait d'autant plus volontiers que ce génocide fut perpétré au nom d'un nationalisme aveugle, dirigé contre un autre groupe ethnique et une autre nation qui avait le malheur d'être différente.

Les Québécois, à cette occasion, doivent se rappeler jusqu'à quel excès l'exaltation aveugle du nationalisme a pu conduire...

**Une Voix:** Cela vous fatigue?

**Le Vice-Président:** A l'ordre, s'il vous plaît!

**M. Godin:** C'est qui, l'autre?

**Le Vice-Président:** M. le député de Mercier, sur une question de privilège.

**M. Godin:** M. le Président, je ne peux absolument pas accepter qu'à la faveur de cette résolution on fasse de la campagne référendaire dégueulasse, comme c'est l'habitude du député Ciaccia de Mont-Royal. C'est absolument dégueulasse, M. le Président!

**M. Lalonde:** M. le Président, sur la question de règlement. Je regrette pour le député de Mercier qui n'est pas habitué...

**Le Vice-Président:** A l'ordre, s'il vous plaît! Ce n'était pas une question de règlement; c'était une question de privilège. D'accord, allez-y!

**M. Lalonde:** Je dis qu'il est contre le règlement que le député de Mercier ne laisse pas parler le député de Mont-Royal. Ce sont des faits, c'est son opinion.

**Une Voix:** C'est dégueulasse!

**Le Vice-Président:** M. le député de Mont-Royal.

**Une Voix:** C'est dégueulasse!

**Le Vice-Président:** A l'ordre, s'il vous plaît!

**M. Picotte:** Gang d'extrémistes, voyons donc!

**M. Ciaccia:** M. le Président...

**M. Picotte:** Laissez-le donc parler.

**Le Vice-Président:** A l'ordre, s'il vous plaît! A l'ordre, s'il vous plaît! M. le député de Mont-Royal.

**M. Ciaccia:** M. le Président, un des droits qu'un membre de cette Assemblée a, c'est d'exprimer son opinion librement, ouvertement, sans se faire bâillonner, sans se faire imputer d'intentions et sans se faire dire qu'il ne doit pas se prononcer sur une motion qui a été soulevée par le ministre de l'Immigration. Dans cet esprit démocratique que démontre le député de Mercier, ce qui fait peut-être suite aux propos du ministre de l'Energie qui, lui aussi, a démontré une certaine perception de notre démocratie, je voudrais continuer à exprimer mes vœux et mes sympathies envers le peuple arménien. Je répète, pour ceux qui n'auraient pas compris la portée de mes paroles: Dans le contexte historique du Québec, le Parti libéral le fait d'autant plus volontiers que ce génocide fut perpétré au nom d'un nationalisme aveugle, dirigé contre un autre groupe ethnique et une autre nation qui avait le malheur d'être différente.

Si le député de Mercier peut contester ces affirmations, il aura tous les droits, après que j'aurai terminé ma présentation, de donner son opinion sur la motion qui a été présentée par le ministre de l'Immigration. Je continue: Les Québécois, à cette occasion, doivent se rappeler jusqu'à quels excès l'exaltation aveugle du nationalisme a pu conduire certains hommes et jusqu'à quel point le non-respect du droit des autres peut être néfaste pour une nation.

**M. Paquette:** La déportation des Acadiens.

**M. Ciaccia:** Le peuple arménien, plus que tout autre, peut nous dire combien l'intolérance religieuse et raciale peut conduire à la destruction des libertés individuelles et à la négation d'un peuple. Il est réconfortant pour nous, au Québec, de savoir que la plupart des nations et des groupes ethniques qui concourent à former la communauté canadienne jouissent, dans ce pays, de droits garantis par nos lois et nos coutumes, dans un climat de liberté qui permet à chaque entité nationale de s'exprimer et de s'épanouir. A Montréal, la communauté arménienne, qui compte entre 20 000 et 22 000 membres, s'est regroupée en grande partie autour du centre communautaire très dynamique situé dans le comté de L'Acadie que fréquentent régulièrement les citoyens de la communauté de tout âge. Je suis certain que ma collègue, la députée de L'Acadie, se joint à moi dans les vœux que j'exprime envers la communauté arménienne à l'occasion de la motion qui a été présentée par le ministre de l'Immigration. Ce centre communautaire a été construit par étapes à partir d'un financement des membres de la communauté. La communauté attend toujours une réponse affirmative du gouvernement du Québec à qui elle s'est adressée depuis près d'un an pour obtenir une aide financière et j'espère que le gouvernement pourra donner suite aux représentations qui ont été faites par cette communauté. En terminant, M. le Président, je pourrais dire à nos compatriotes canadiens d'origine arménienne que je me fais l'interprète du Parti libéral pour leur exprimer toute notre sympathie et j'espère que la population québécoise saura tirer avantage de leur expérience passée pour que le climat de concorde, d'harmonie, de respect et de solidarité entre groupes ethniques au Québec puisse être préservé dans la société dont nous jouissons présentement et dans le cadre de notre régime fédéral. Merci, M. le Président.

**Des Voix:** Bravo!

**Le Vice-Président:** M. le député de Richmond.

#### **M. Yvon Brochu**

**M. Brochu:** M. le Président, j'aimerais à mon tour, au nom de l'Union Nationale, émettre certains commentaires à la suite de la présentation de cette motion par l'honorable ministre de l'Immigration. J'aimerais joindre ma voix à celle de mes collègues pour appuyer cette motion qui vise à souligner le génocide atroce qu'il y a eu au début de ce siècle envers la nation arménienne. Dans ses propos, le ministre a souligné que, plus près de nous également, nous avons assisté à la disparition, à toutes fins pratiques, du peuple cambodgien dans les conditions les plus inhumaines et les plus atroces qu'on puisse décrire. Malheureusement, M. le Président, l'histoire du monde est écrite — et il faut le constater — avec du sang humain, et c'est ainsi depuis le début. On ne peut que le déplorer et ce qu'on constate ] aujourd'hui est une fois de plus la notification publique qu'il s'agit vraiment du sens malheureux de l'histoire de l'humanité. A travers cette histoire, M. le Président, on peut s'apercevoir que l'homme a à peu près toujours été un loup pour l'homme. On doit également se rendre compte, malheureusement, dans les conditions actuelles du monde, lorsqu'on regarde autour de la planète, partout sur la surface du globe, que les nations vivent dans des conditions de turbulence de plus en plus marquées. Elles font face à divers bouleversements, à divers cahots et à une agitation croissante qui ne peut que nous inquiéter. Dans ce sens, M. le Président, j'espère que ces leçons de l'histoire sauront, si c'est possible, profiter à l'humanité, sinon immédiatement, du moins à l'avenir, pour qu'on puisse ne pas répéter ce qui s'est passé pour le peuple arménien, pour le peuple cambodgien, comme pour d'autres peuples à travers l'histoire. Pour ma part, je souhaite vivement voir le jour où, enfin, ce qui existe dans la nature humaine, la "loi de prendre", pourra être balayée et mise de côté pour être remplacée par ce qu'on pourrait appeler "la loi de donner", c'est-à-dire se préoccuper autant des intérêts, du bien-être des autres qu'on est porté à lutter pour défendre et protéger ses propres intérêts. Je souhaite vivement, M. le Président, voir le jour où chaque humain sur la surface de cette planète pourra dire sincèrement et profondément avec l'attitude qu'il faut pour agir de la sorte: Tous les humains sont de ma race.

**Le Vice-Président:** Merci. M. le député de Chauveau.

#### **M. Louis O'Neill**

**M. O'Neill:** M. le Président, je voudrais simplement rectifier une erreur historique un peu grossière qui a été émise par M. le député de Mont-Royal. On ne doit pas confondre historiquement le nationalisme d'une petite nation qui se défend et l'impérialisme d'une nation puissante, ce qui n'est pas la même chose. Il s'agissait donc d'une petite nation écrasée par une nation impérialiste et, s'il y a une distinction que les gens d'ici comprennent bien, c'est bien celle-là parce que les Québécois y ont goûté, eux, au poids de l'impérialisme étranger s'écrasant sur eux. Alors, je trouve qu'il y a une distinction importante ici, et je déplore, M. le Président, tout comme le député de Mercier, qu'on ait utilisé ici une motion non annoncée pour se livrer à une attaque basse et vicieuse contre une idée très chère à des millions de Québécois.

**Le Vice-Président:** M. le député de Pointe-Claire.

#### **M. William Shaw**

**M. Shaw:** Mr President, I would like to join with the minister in supporting his motion concerning the anniversary of the very serious genocide that followed the First World War and was experienced by the Armenian people. The Armenian community of the City of Montreal who came basically to this country are originally in this period that followed the First World War where 1 500 000 of their compatriots were murdered in Turkey. When they moved to the other countries in the Middle-East and suffered the kinds of discrimination that they had to know, where they came to North America to find a country, wherein their wishes of living in a free and open society would be fulfilled. I support again the suggestion that April the 24th be retained as the day commemorating an "unfortunate period in the history of mankind, because any time that any society undergoes such extreme pressure as has known the Armenian community of this province in their history, there should be a recurring period of recognition of this trauma that they have endured. I only feel that the same attitude of recognition that is expressed in this motion be translated into something that makes the Armenian people of the province of Québec feel less threatened than they do today under the aegis of this government. Mr President, I know that the Armenian Canadians that are living in the province of Québec are deeply concerned about the forthcoming referendum. You can be sure that they will not be voting with the minister and his option of a yes. The Armenian community are Quebecers and Canadians. They will demonstrate their pride in being Canadians the referendum day by voting a very firm no.

**Le Vice-Président:** M. le député de Marguerite-Bourgeoys.

#### **M. Fernand Lalonde**

**M. Lalonde:** M. le Président, seulement quelques mots pour répondre aux inquiétudes du député de Chauveau, l'ancien ministre, qui reprochait au député de Mont-Royal d'avoir pris l'exemple de ce génocide...

**Des Voix:** ...

**Le Vice-Président:** A l'ordre, s'il vous plaît!

**M. Lalonde:** ... de cette expérience malheureuse, en fait, ce génocide, ce drame, cette stratégie, pour rappeler aux Québécois où cela peut conduire de chauffer à blanc le nationalisme. C'est extrêmement important de le rappeler. Je trouve tout à fait intolérante l'attitude du député de Mercier et du député de Chauveau qui ne permettent pas aux députés de l'Opposition de faire ces rappels au moment du référendum, alors qu'eux, de l'autre côté, ne font que cela depuis trois ans. Comme le disait le ministre des Finances, tout est préréférendaire et tout est référendaire. Je pense que c'est non seulement notre droit, mais notre devoir. Je rappellerai au député de Chauveau que l'impérialisme a toutes sortes de couleurs. Il y a l'impérialisme économique. Il y a l'impérialisme racial. Il y a aussi l'impérialisme linguistique. Dans l'histoire de ces impérialismes, il y a eu quelqu'un qui a dit ceci: Il va falloir chauffer à

blanc le nationalisme avec tous les moyens à notre disposition, subtilement mais de façon constante, quotidienne et massive. Partout où il y a eu des excès, quelqu'un a commencé comme cela. C'est Doris Lussier, l'un des vôtres, qui l'a dit. Attention aux effets de ce que vous faites. Vous ne pourrez plus les contrôler, à un moment donné, les effets du chauffage à blanc du nationalisme. C'est un avertissement qu'il est bon de faire actuellement au moment où nous nous engageons dans le débat référendaire.

### **M. Jacques Couture**

**M. Couture:** Mme la Présidente, je ne voulais pas faire de réplique en pensant qu'une motion de ce type nous permettrait tous de laisser de côté la partisanerie et de se rallier en oubliant ce que nous sommes et ce que nous faisons devant un drame aussi considérable. Je suis certain que même parmi les membres de l'Opposition, plusieurs se sont sentis très mal à l'aise des propos du député de Mont-Royal et malheureusement ils ont été renchérissés par d'autres. Je rends hommage au député de Richmond à cet effet parce qu'il a su vraiment intervenir dans le sens du débat. Je trouve très révoltant, Mme la Présidente, qu'on utilise une motion de ce type pour des fins partisans pour une raison bien simple: je pense que des milliers et des milliers de citoyens vont être révoltés de ce qu'on a dit tout à l'heure. Quand on est en face d'un génocide, quand on est en face d'une tragédie de cette importance, je pense que le plus grand respect qu'on puisse avoir pour ce peuple, c'est de ne pas y mêler nos débats partisans. Il serait peut-être mieux parfois d'être silencieux devant une telle tragédie et de manifester du respect devant eux en ne mêlant pas nos débats partisans à leur drame humain. Je rappelle ceci: Si la pétition de 10 000 citoyens dont la majorité est des Arméniens, a été présentée à l'Assemblée nationale, c'est aussi au nom du nationalisme, de la dignité d'une collectivité qu'elle a été présentée. Je pense que c'est justement la reconnaissance des droits collectifs qui est la meilleure garantie de la paix et de l'harmonie. Dans l'Histoire de l'humanité, trop de petits peuples ont été opprimés, massacrés parce qu'on ne respectait pas ce qu'ils étaient, ce qu'ils voulaient devenir. Je ne veux pas m'étendre mais je pense qu'en ce qui me concerne, c'est peut-être la journée la plus triste que j'aie vécue à l'Assemblée nationale. Devant des drames comme celui du Cambodge, du génocide arménien et d'autres histoires aussi affreuses dans notre époque contemporaine, je pense que la meilleure chose qu'on aurait pu attendre de cette Chambre, c'est le respect. Merci, M. le Président.

**La Vice-Présidente:** La motion de M. le ministre de l'Immigration est-elle adoptée?

**Des Voix:** Adopté.

**La Vice-Présidente:** Adopté.

Enregistrement des noms sur les votes en suspens.